



RAPPORT ANNUEL 2016

Notre association, le Réseau aménagement du territoire a atteint des résultats significatifs en réalisant la journée sur les surfaces d'assolement et en tirant le bilan de la mi-temps de l'application de la LAT1. Notre réseau s'est établi comme acteur dans le domaine et propose à ses membres et aux organisations partenaires de précieuses informations et possibilités d'échange et de réseautage.

1. MEMBRES

A fin-2016, notre réseau compte 20 organisations membres et 9 organisations partenaires. Au cours de l'année 2016, IP Suisse et la SGS ont annoncé leur retrait de notre réseau en tant que membres, öbu a fait de même en tant qu'organisation partenaire. Le comité a admis Pro Sempachersee en tant que nouveau membre.

2. INSTANCES

Assemblée générale (25 février 2016):

Les membres ont accepté les activités statutaires présentées par le comité sur la conduite de l'association : rapport annuel, rapport sur la révision des comptes, comptes annuels et utilisation du résultat annuel. Ils ont déchargé le comité et confirmé les candidatures proposées aux organes de l'association: SSP, HVS/HDS et USP au comité et swissgeo en tant que membre de l'organe de révision. L'AG a élu un représentant de l'ATE (Filippo Rivola) pour remplacer le SHS au comité. L'AG a aussi approuvé le programme annuel et le budget 2016 qui prévoit un excédent de dépenses de CHF 22'000. A ce sujet, le comité a informé l'AG qu'il élaborera différentes possibilités pour financer les activités de l'association après 2016. Le programme annuel comprenait neuf éléments (voir «projets») avec des points forts d'activités qui restent sur l'accompagnement de l'application de la LAT dans les cantons.

Comité (quatre séances):

- 15 janvier : Décision d'effectuer un événement interne au sujet des surfaces d'assolement (SDA); adoption des check listes sur le plan directeur et la LATC; préparation des points statutaires pour l'assemblée générale; discussion sur le financement à long terme de l'association.
- 28 avril: Discussion sur les différentes variantes de financement, mandat au secrétaire général sur l'élaboration d'une variante ne nécessitant pas de modifier les statuts; décision d'envoyer un communiqué de presse pour la mi-temps de l'application de la LAT1 et d'en effectuer un bilan intermédiaire.
- 17 juin: Rallongement du délai pour une variante de financement, mandat pour une audition chez les membres et les partenaires; décision sur le concept de bilan intermédiaire, mandat au secrétaire général d'élaborer un projet; discussion sur la LAT2 et la construction hors zone à bâtir.

- 8 septembre: Prise en considération de l'évaluation de l'objectif supérieur 2 «Application LAT» (monitorage et échange); perspective sur les nouveaux objectifs et programmes 2017-2019; information sur la nouvelle secrétaire générale; adoption du concept de «financement des programmes annuels 2017-2019» destiné à l'AG 2017.

3. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL: ACTIVITES CONFORMEMENT AU PROGRAMME 2016

Projets (numérotation selon les objectifs définis pour 2015-2019; point fort 2016 de 2.1 à 2.4):

- 1.3 Densification: Sélectionner des exemples positifs et négatifs: Lors de la préparation du projet, le secrétaire général a constaté qu'il existe déjà de très nombreuses sélections d'exemples et que de ce fait une sélection faite par notre réseau ne constituerait pas de plus-value. Il s'agirait donc plutôt de se coordonner avec d'autres organisations pour connecter les sélections existantes ou de présenter des exemples spécifiques aux membres et partenaires de notre réseau. Il a été décidé de ne pas aller plus loin en la matière.
- 1.4 Thématiser l'utilisation du sol: L'organisation d'un congrès consacré au sol du point de vue de sa surface a été repoussée en faveur du congrès consacré aux surfaces d'assolement.
- 2.1 Monitoring de l'application de la LAT dans les cantons:
 - a) Jusqu'à fin-octobre, le secrétaire général a monitoré régulièrement les processus relevant en matière d'aménagement du territoire. D'une part, les documents de base que sont les processus de révision des lois cantonales sur l'aménagement du territoire et les constructions et des plans directeurs; notre intranet contient un bref document d'information sur chaque révision et les membres et partenaires sont informés des nouvelles consultations en la matière. D'autre part, des points importants spécifiques comme les scénarios cantonaux de croissance démographique qui sont essentiels pour le dimensionnement des zones à bâtir; on constate dans ce domaine qu'aucun des cantons ne planifie dans ce domaine en fonction du scénario «moyen» recommandé par la Confédération, mais en fonction du scénario «moyen plus», le scénario «haut» voir même encore plus.
 - b) Le secrétaire général, soutenu par le comité, a établi un bilan intermédiaire à la mi-temps de l'application de la LAT1. Ce bilan évalue six cantons qui ont déjà révisé leurs plans directeurs et/ou leurs lois sur l'aménagement du territoire et les constructions conformément à la LAT1. Ce bilan intermédiaire est à l'origine d'un communiqué de presse que notre réseau a diffusé le 26.10.2016 et dans lequel il précise que les mesures prises jusqu'ici ne suffisent pas à atteindre les objectifs de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire. Ce communiqué a été repris par l'ATS et publié par quelques rares médias.
 - c) En janvier, le comité a adopté une check-list sur les plans directeurs cantonaux et les lois cantonales sur l'aménagement du territoire et les constructions. Les check-lists sont disponibles sur notre intranet pour tous nos membres et partenaires en allemand et en français; elles sont là pour faciliter votre engagement dans le processus d'application cantonal de la LAT1.
- 2.2 Echange de prises de position: Le secrétaire général a mis à disposition sur notre intranet la possibilité de discuter sur tous les processus cantonaux en matière de plans directeurs et de lois cantonales sur l'aménagement du territoire et les constructions (modèles, commentaires du point de vue de notre réseau, prises de position de membres et de partenaires). A cela s'ajoutent depuis février des check-lists sur les plans directeurs cantonaux et sur les lois cantonales sur l'aménagement du territoire et les constructions (voir projet 2.1.; check lists). Dans la mesure de

ses moyens, le secrétaire général a fourni d'autres soutiens en matière de coordination et de conseil. Des prises de position de membres et de partenaires du réseau sont disponibles pour 12 cantons, pour 9 il n'y en a pas. Le potentiel d'échange et d'enseignement réciproques n'est donc pas encore épuisé.

- 2.4 Révision de la LAT, 2e étape : En 2016, les travaux de préparation de la 2e étape de la révision de la LAT ont avant tout eu lieu entre la Confédération et les cantons (DTAP/COSAC). Le groupe de spécialistes des SDA a commencé à travailler. Notre réseau y est représenté par la BGS, Pro Natura et l'UPS. Le 17 mai 2016, notre réseau a organisé à Olten un congrès interne consacré à la discussion sur les objectifs et idées concernant le Plan sectoriel surfaces d'assolement (PS SDA). Cet événement a rencontré un très grand intérêt et a beaucoup contribué à l'échange de connaissance.

3.1 Travail politique :

- a) Jusqu'à fin-octobre 2016, le secrétaire général a monitoré toutes les initiatives populaires au niveau national et cantonal en fonction de leur influence sur l'aménagement du territoire conformément aux objectifs de notre association (y compris les interventions aux Conseils national et des Etats). Les rapports et commentaires à ce sujet sont sur l'intranet.
- b) Fin-octobre 2016, les Jeunes Verte-e-s ont déposé leur initiative populaire «Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage)». Elle est soutenue par les Verts et par l'Association pour un habitat durable. Les autres partenaires de notre réseau n'ont pas encore pris ou pas encore communiqué leur position.

3.2 Utilisation modérée du sol; identifier les facteurs d'influence et proposer des mesures: Le Projet «*Einflussfaktoren für haushälterische Bodennutzung identifizieren und Massnahmen vorschlagen*» (Identifier les facteurs influant sur une utilisation modérée du sol et proposer des mesures), avec la participation du secrétaire général dans le groupe de travail *Finanzsysteme und Flächenverbrauch* (Systèmes financiers et utilisation des terres) chez sanu durabilitas, s'est terminé le 27 octobre par un congrès et par une publication sur le thème «Comment endiguer la consommation de sol». L'atelier de réflexion sanu durabilitas et le programme national de recherche «Ressource sol» (PNS 68) ont débattu de contributions économiques et aménagistes du territoire sur une utilisation durable du sol et des terres avec des spécialistes de la protection des sols, de l'aménagement du territoire, des économistes de l'environnement et ont donné un aperçu des recherches en cours.

3.3 Mise en réseau avec des organisations économiques: Le secrétaire général de notre réseau a noué des contacts à diverses occasions.

- Le secrétaire général a participé à un workshop de stakeholders (parties prenantes) sur invitation du PNR 68 Ressource sol. Avec Pro Natura et la BGS, il a étudié pour notre réseau l'opportunité de déposer une étude spécialisée dans le cadre du PNR 68 (fertilité du sol des terres du Plan sectoriel Surfaces d'assolement (PS SDA). Cette étude n'a pas été déposée, car le comité du BGS ne lui a pas accordé son soutien. Notre réseau a dû renoncer à participer au rapport de synthèse auquel le PNR 68 nous avait invités, car cela aurait demandé un travail disproportionné. Cette invitation indique toutefois que notre réseau est considéré comme un acteur important dans le domaine de l'aménagement du territoire.
- 31.05.2016 participation à une discussion sur la protection du sol en Suisse à l'invitation du bgservice de protection du sol de l'OFEV.

3.4 Soutien des membres et partenaires: Conseil à différentes sections de membres et de partenaires en particulier sur la révision de plans directeurs et de LATC. Différentes discussions sur un projet concernant la nature dans les zones habitées (Pro Natura, Pusch, WBG).

4. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL: CHANGEMENT SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Fin-octobre 2016, Björn Schaub a démissionné de son poste de secrétaire général de notre association, le Réseau aménagement du territoire, pour se consacrer à un poste nouvellement créé au secrétariat central de Pro Natura. Pro Natura a repourvu le poste conformément à l'accord entre la fondation Drittes Millénium et Pro Natura, ainsi que sur les statuts de notre réseau. Le 1er janvier

2017, Monika Zumbrunn, jusqu'ici journaliste à la rédaction suisse de Radio SRF, deviendra la nouvelle secrétaire générale de notre réseau. En novembre et décembre, Marcus Ulber a assumé l'intérim du secrétariat général en ne pouvant toutefois que se consacrer aux affaires les plus urgentes.

Assemblée générale (AG) le 23 février 2017